

N° 5800⁵

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2007-2008

PROJET DE LOI**concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat
pour l'exercice 2008**

* * *

SOMMAIRE:

	<i>page</i>
1) Dépêche de la Secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement au Président de la Chambre des Députés (5.12.2007)	1
2) Dépêche du Premier Ministre au Président du Conseil d'Etat (5.12.2007).....	2

*

**DEPECHE DE LA SECRETAIRE D'ETAT AUX RELATIONS AVEC LE
PARLEMENT AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(5.12.2007)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe un courrier de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat du 5 décembre 2007 au sujet du projet de loi sous rubrique et concernant plus particulièrement les modifications à apporter au projet en question quant au financement des partis politiques, demandées par la Chambre des Députés et le Conseil d'Etat.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*La Secrétaire d'Etat
aux Relations avec le Parlement,
Octavie MODERT*

*

**DEPECHE DU PREMIER MINISTRE
AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT**

(5.12.2007)

Monsieur le Président,

Le Gouvernement vous prie de bien vouloir noter que les tableaux figurant aux pages 35 et 41 du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2008 seront remplacés par les tableaux suivants pour tenir compte des modifications souhaitées par la Chambre des Députés et par le Conseil d'Etat quant au financement des partis politiques.

Cette modification n'affecte pas les chiffres du budget de l'Etat tels qu'ils sont arrêtés à l'article 1er du projet de loi afférent. Elle a en effet pour objet de transférer le crédit de l'article 00.1.10.003 libellé „Financement des partis politiques“ de la section 00.1 „Chambre des Députés“ à la section 00.4 „Gouvernement“.

Copie de la présente est adressée à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre,
Jean-Claude JUNCKER

*

00.0 – Maison du Grand-Duc

<i>Article (Code écon.)</i>	<i>Code fonct.</i>	<i>Libellé</i>	<i>2006 Compte provisoire</i>	<i>2007 Budget voté</i>	<i>2008 Projet de Budget</i>
		00 – Ministère d'Etat			
		<i>Section 00.0 – Maison du Grand-Duc</i>			
10.000 (10.00)	01.10	Liste civile. (Crédit non limitatif).....	980.097	994.241	1.014.975
10.001 (10.00)	01.10	Frais du personnel attaché à la fonction de Chef de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	3.957.361	4.185.296	4.391.043
10.002 (10.00)	01.10	Frais de représentation du Chef de l'Etat.....	595.590	595.590	608.012
10.004 (10.00)	01.10	Frais du personnel attaché à la fonction d'ancien Chef de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)....	1.193.766	1.217.533	1.246.395
10.005 (10.00)	01.10	Frais de représentation de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean.....	215.871	215.871	218.809
10.007 (10.00)	01.10	Frais de fonctionnement et dépenses courantes.....	877.467	788.320	794.320
11.000 (11.00)	01.10	Traitements des fonctionnaires..... <i>Détail:</i> 1) Rémunérations de base 142.194 3) Charges sociales patronales 4.233 4) Allocations de repas..... 1.407 Total..... 147.834	141.730	144.753	147.834
		Total de la section 00.0	7.961.882	8.141.604	8.421.388
		<i>Section 00.1 – Chambre des Députés</i>			
10.000 (10.00)	01.10	Chambre des Députés.....	26.534.550	26.613.913	27.609.763
10.001 (10.00)	01.10	Médiateur. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.212.471	1.151.994	1.155.339
		Total de la section 00.1	27.747.021	27.765.907	28.765.102

00.4 – Gouvernement

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2006 Compte provisoire	2007 Budget voté	2008 Projet de Budget
33.005 (33.00)	01.10	Financement des partis politiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	-	-	100
33.010 (33.00)	08.40	Subsides aux organisations professionnelles de la presse.....	98.463	93.463	93.463
33.013 (33.00)	01.10	Subventions dans l'intérêt de la réalisation d'études et de recherches dans le domaine de la coopération européenne et internationale	432.000	430.000	440.000
33.019 (33.00)	01.10	Subside à la Fédération des Victimes du Nazisme, Enrôlées de Force dans l'intérêt du Mémorial de la Déportation.....	6.500	6.500	6.500
34.040 (34.40)	01.10	Domages-intérêts dus à la suite de faits dommageables engageant la responsabilité de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	216.013	200.000	200.000
34.090 (34.40)	01.10	Subsides jugés opportuns par le gouvernement.....	10.573	25.000	25.000
35.060 (35.10)	01.43	Contribution à des organismes internationaux. (Crédit non limitatif).....	45.673	50.000	55.000
43.000 (43.22)	01.10	Remboursement des dépenses relatives aux opérations électorales et référendaires avancées par les communes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	-	100	100
11.630 (11.12)	Divers codes	<i>Restants d'exercices antérieurs</i> Indemnités pour services extraordinaires.....	-	2.071	-
12.510 (12.13)	01.10	Frais de route et de séjour, frais de déménagement.....	1.001	-	-
12.511 (12.13)	13.90	Frais de route et de séjour, frais de déménagement.....	-	-	1.050
12.550 (12.12)	01.10	Achat de biens et de services postaux et de télécommunications.....	-	1.203	17.898
12.821 (12.13)	01.10	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social; dépenses diverses.....	-	1.870	2.710
		Total de la section 00.4	26.625.636	26.224.671	26.586.804
		<i>Section 00.5 – Conseil économique et social</i>			
11.000 (11.00)	01.10	Traitements des fonctionnaires <i>Détail:</i> 1) Rémunérations de base	308.959	328.742	321.103
		305.371			